

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR VER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ons générales :

cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

ntente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, traction multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

acie :

es vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

sur les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ue :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ucation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 0763

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre : Retraité

Nom & Prénom : EL GANOUNI YOUSSEF HASSAN

Date de naissance : 08/12/1943

Adresse : 13 R. Vaneau 0.0445

Tél. : 06 67 94 41 68 Total des frais engagés : 1383,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR CHERIF EL GANOUNI

Médecin Général
Boulevard Oued Oum Rabie Rue 7
N°2 Oulfa - Casablanca
Tél : 05 22 90 19 46

Cachet du médecin :

Date de consultation : 13/10/2020

Nom et prénom du malade : SALLY khadday Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : TA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le 22/10/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/01/2014	C		260	EL GANOON Générale de Santé de Sablanca 19-46

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>Pharmacie EL HAMDOULLAH Dr. Zaidi Hanafi Lot Anouar N°123 Bar Bouazza - Casablanca Tél : 05 22 29 09 49</p>	13/10/2020	1183130

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

The diagram illustrates a dental arch with numbered teeth (1 through 8) on both the upper and lower arches. A horizontal axis is marked with points D, G, and B, and a vertical axis with point H.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr.Cherif El Ganouni Ahmed

MEDECINE GENERALE

Bd.Oued Oum Rabia - Rue 78 N° 2
Au dessus de la Pharmacie du Nil
Cité Oulfa - Casablanca
Tél.: 05.22.90.19.46
E-mail : aganouni@hotmail.com

مثنوي أحمد

سام

قة 78، رقم 2

النيل

البيضاء

05.22.90

aganouni@hotmail.com

182,80

182,80

182,80

182,80

Casablanca, le 13/10/2020 البيضاء، في

Scally Ichadouj

182,80 x 4
731,00



11 - 96

- Sejan 500 (S) x 2 - 26.

196,50 x 2
393,00
591,50

Acetil ~

W x 5



196,50

05/2023

PPV: 196.50DH

Dr. CHERIF EL GANOUNI

Médecine Générale

Levatu Oued Oum Rabie

N°2 Oulfa - Casablanca

Tél : 05 22 90 19 46

Total = 1183,30

Pharmacie El HAMDOULLAH
Dr. ZAIDI Hafida
Ett Anousar N°122
Dar Bouazza - Casablanca
Tél : 05 22 29 09 49

OT 206365 EXP 05/23
PPV: 59DH